L'Orient - Le Jour

Mercredi 10 avril 2019

K.O.

Réformer le secteur public pour relancer l'économie libanaise ?

La première étape dans la résolution de la crise économique dont souffre le Liban actuellement devra être une réforme globale du secteur public, à travers sa modernisation, le renforcement du contrôle et de la reddition des comptes et l'inclusion de ressources humaines compétentes. » Tel est le message qu'a souhaité faire passer le directeur de l'Observatoire de la fonction publique et de la bonne gouvernance à l'Université Saint-Joseph, Pascal Monin, lors d'une conférence organisée la semaine dernière par cette institution.Dans une analyse des raisons ayant conduit à l'essoufflement du modèle économique libanais, le directeur général du ministère des Finances, Alain Bifani, a expliqué que « la baisse des entrées de devises dans le pays a fait que l'on assiste à un creusement du déficit de la balance des paiements, qui provoque une hausse des taux d'intérêt et par conséquent du coût de financement, et conduit à une récession économique plus sévère. Résultat, le chômage s'accentue car l'économie n'arrive pas à absorber une importante partie des nouveaux entrants dans la vie active ». Cela signifie aussi, toujours selon M. Bifani, que la stabilité macrofinancière coûte de plus en plus cher (notamment pour maintenir la stabilité monétaire) et que la productivité et la compétitivité de l'économie sont en baisse. « La mauvaise gouvernance aggrave cette situation », a-t-il regretté.D'autant plus que face aux limites que connaissent la consommation et l'investissement public, l'investissement privé est le seul moteur envisageable pour relancer la croissance. « Or il requiert une bonne gouvernance », a prévenu M. Bifani. Un constat partagé par l'ancien ministre d'État pour le Développement administratif, Nabil de Freige. « Plusieurs études internationales ont démontré que la bureaucratie, l'incompétence et la corruption dans le secteur public sont un frein à l'investissement privé. Plus la corruption sévit, plus la croissance et l'investissement ralentissent », a-t-il affirmé. Ainsi que par le directeur du département de recherche de la Byblos Bank, Nassib Ghobril, qui voit également dans « le manque de visibilité politique, la vétusté des infrastructures et la bureaucratie, des handicaps à l'investissement ». « Le secteur public devrait soutenir les secteurs productifs au lieu de les plomber », a-t-il martelé.

Progrès technique et décentralisation

Mais cette réforme administrative « ne devra pas se limiter au renforcement des compétences des fonctionnaires et à une simplification des procédures », prévient Nabil de Freige. « Nous avons besoin d'une stratégie basée sur une étude, évaluant le coût financier des mesures à prendre afin d'améliorer l'efficacité des services publics et de réduire la dépense publique. Cette stratégie devra prendre en compte le progrès technique, planifier une restructuration des ressources humaines au sein de la fonction publique et privilégier les partenariats public-privé », a-t-il souligné. Il a aussi estimé qu'une décentralisation au niveau des politiques de développement, de l'environnement et du tourisme ainsi qu'une justice indépendante et efficace contribueront à attirer des investissements.De son côté, Alain Bifani concède que « le secteur public n'est pas au niveau », mais estime qu'il « n'a pas vocation à être productif car il doit avant tout protéger et réguler ». Plus précisément sur les finances publiques, il assure que les recettes et les dépenses doivent être allouées dans un même but, celui de corriger les équilibres socio-économiques. Un objectif qui nécessite une rationalisation des dépenses et une optimisation des recettes publiques. M. Bifani recommande alors un rééquilibrage de la politique fiscale du pays : « Il faut identifier les secteurs à taxer et donner des mesures incitatives à d'autres secteurs, principalement aux industries à forte valeur ajoutée. Les secteurs en bonne santé doivent participer davantage à l'économie. » Et concernant les recettes non fiscales, M. Bifani propose de revoir le « statut hybride » des établissements publics « qui manipulent de l'argent public, à l'instar du port de Beyrouth ou de la Régie des tabacs, mais dont la mauvaise gouvernance fait que la plupart d'entre eux sont déficitaires ».